



Ne soyez pas la nouvelle victime de la **CYBERCRIMINALITÉ**

Les escroqueries sont toujours plus nombreuses et très bien préparées.

Ne vous laissez pas prendre vos économies.

La Gendarmerie vous communique les grandes lignes pour éviter d'en être victime :

- Ne communiquez jamais de numéro ou de code confidentiel.
- Ne communiquez jamais vos coordonnées de carte ou de compte si on vous les demande par téléphone ou mail, même à un service anti-fraudes.
- Ne confirmer pas de SMS ou de code reçu pour valider un paiement si vous n'en êtes pas à l'origine, même si votre banque vous appelle pour vous dire de le faire. Vous ne savez pas qui est bout de la ligne.
- Ne payez jamais quand on vous le demande, surtout si vous n'achetez pas.
- Lorsque vous faites votre code secret, pour payer dans un magasin ou pour retirer de l'argent au distributeur, même si vous vous sentez en confiance, cachez vous. Il faut le protéger ce code.
- N'achetez pas de ticket dans les bureaux de tabac ou autre, quand on vous le demande.

GENDARMERIE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

→ Ne cliquez pas sur les pièces jointes des mails dont vous ne connaissez pas la provenance.

→ Faites attention aux appels téléphoniques. Savez vous réellement qui est au bout du fil ? N'appellez pas n'importe quel numéro de téléphone même si on vous le demande.

→ Attention aux paiements par virement sur les sites de petites annonces ou sur des sites internet. Il existe maintenant des comptes bancaires en ligne dont on ne peut pas vérifier l'identité. Choisissez un autre moyen de paiement et si ce n'est pas possible, attention. Lorsque le virement est effectué, c'est trop tard.

→ Attention aux arnaques aux sentiments :

Beaucoup de relations naissent sur internet. Certaines même sans jamais avoir rencontré la personne, mais simplement sur des photos envoyées. Si à un moment cette personne en qui vous avez confiance vous demande de lui prêter de l'argent parce qu'elle a un problème, dites vous bien qu'il peut fortement s'agir d'une arnaque.

Vous ne savez pas réellement qui est de l'autre coté.

Beaucoup de personnes ont perdu des milliers d'euros.

**En cas de doute : Contactez votre gendarmerie locale.
Vous ne dérangerez pas.**

**Un conseil prend moins de temps, que de recevoir votre plainte
lorsque vous vous serez fait piéger.**

**Brigade de DOUVRES LA DELIVRANDE
02.31.08.35.73**



GENDARMERIE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ